

N°
 1 2 7 6

Rabat, le 20 AVRIL 2026

Décision d'appel à candidature pour le recrutement d'un(e) Conseiller(e) technique en Communication et Genre

(Réf : 03/2026)

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique,

- Vu la loi n° 16-09 relative à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique, promulguée par le Dahir n° 1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010), telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 39-16 promulguée par le Dahir n° 1-16-134 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) ;
- Vu le décret n° 2-10-320 du 16 jourmada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi n° 16-09 relative à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique, tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-22-03 du 27 jourmada II 1443 (30 janvier 2022) ;
- Vu la convention de financement du projet « Élimination des Produits Chimiques Dangereux de la Chaîne d'Approvisionnement du secteur de la Construction au Maroc », financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et mis en œuvre avec l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ;

DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) lance un appel à candidature pour le recrutement, par contrat, d'un(e) Conseiller(e) technique en Communication et Genre dans le cadre du projet « Élimination des Produits Chimiques Dangereux de la Chaîne d'Approvisionnement du secteur de la Construction au Maroc ».

ARTICLE 2 :

Le présent appel à candidature est ouvert aux candidates et candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Jouir de tous les droits civils et n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pour des faits contraires à la loi ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum Bac+5 en Communication, Journalisme et domaine connexe ;
- Justifier d'une expérience professionnelle minimale de dix (10) ans dans les domaines de la conduite de stratégies et plans de communication, de programmes de sensibilisation à l'environnement et au développement durable ainsi que l'intégration des questions de genre ;



- Avoir collaboré à des programmes ou projets de coopération liés à la communication et à la sensibilisation aux questions de développement durable et de genre ;
- Avoir une maîtrise de l'arabe et du français.

ARTICLE 3 :

La listes des candidat(e)s présélectionné(e)s pour passer les entretiens, ainsi que les dates et lieu desdits entretiens seront publiées sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

Les résultats définitifs seront publiés sur les sites précédemment mentionnés.

ARTICLE 4 :

Le dossier à présenter par chaque candidat(e) doit être mis dans un pli fermé portant les mentions suivantes :

- Le prénom et nom du candidat ;
- La référence du poste : « Réf : 03/2026 » ;
- L'intitulé du poste : « Conseiller(e) technique en Communication et Genre ».

Les dossiers de candidature doivent être déposés exclusivement et obligatoirement au bureau d'ordre au siège de l'Agence à Rabat, Espace les Patios 1^{er} Etage, Angle Avenue Annakhil et Avenue Ben Barka Hay Riad-Rabat, au plus tard le..... **01 JUIN 2026** à 16h30 (Dernier jour de dépôt). La date et l'heure de dépôt faisant foi.

Le Directeur General de l'Agence
Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Mohamed BENYAHIA

